

LES CADEAUX DE NOËL NE SONT
PAS TOUT À FAIT TERMINÉS...

SCPI Optimale.



+2 %

REVALORISATION

La SCPI **Optimale** annonce une **revalorisation de son prix de part**, qui passe de **250 € à 255 €**, soit une **hausse de +2 %**.

Cette évolution constitue un **jalon important** dans la trajectoire de la SCPI. Elle vient confirmer la pertinence de la stratégie d'investissement déployée depuis son lancement, fondée sur une sélection rigoureuse des actifs et une gestion attentive, dans un environnement de marché exigeant.

Un signal de création de valeur inscrit dans la durée

Dans un contexte immobilier marqué par la nécessité de discipline et de sélectivité, la revalorisation du prix de part traduit l'évolution positive du patrimoine détenu par la SCPI Optimale.

Elle reflète :

- la qualité des actifs sélectionnés,
- la cohérence de la stratégie d'investissement,
- et le travail mené sur la valorisation du portefeuille dans une logique de long terme.

Pour les porteurs de parts, cette revalorisation se matérialise par une **hausse immédiate du prix de part** et constitue un **signal de création de valeur** lié à l'évolution du patrimoine sous-jacent.

Une trajectoire confirmée

Cette décision s'inscrit dans une dynamique globale visant à construire un portefeuille solide, diversifié et résilient, capable de traverser les cycles de marché tout en préservant les intérêts des associés.

La SCPI Optimale poursuit ainsi sa trajectoire, en restant fidèle à ses principes de gestion : exigence, sélectivité et vision long terme.